

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Band: 7 (1895)
Heft: 12

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

formaient au milieu de ces neiges brillantes ! Quel moment pour la méditation ! De combien de peines et de privations de semblables moments ne dédommagent-ils pas ! L'âme s'élève, les vues de l'esprit semblent s'agrandir, et au milieu de ce majestueux silence, on croit entendre la voix de la nature, et devenir le confident de ses opérations les plus secrètes. »

Il n'y a qu'un seul reproche à faire au volume que nous annonçons, c'est qu'il pourrait être plus complet. On regrette de ne pas y trouver au moins les voyages que De Saussure fit en Suisse, au Mont-Rose, au Mont-Cervin, et dans la chaîne du Saint-Gothard¹. Il est à croire que les éditeurs auront sacrifié au désir de conserver de l'unité à l'ouvrage. Tout au moins ont-ils atteint leur but à cet égard ; la disposition des parties est telle, qu'elles sont parfaitement enchaînées, quoique pures de tout alliage étranger. Seulement, une préface de M. Sayous, l'un des éditeurs, mettra les lecteurs au fait de la vie et des travaux de l'illustre voyageur. Je les renvoie donc à ce morceau, fort bien écrit, où ils liront avec plaisir plusieurs des faits auxquels j'ai fait allusion dans cet article.

R. TCEFFER.

(*Mélanges.*)

FAITS DIVERS

Concours organisé par la Malson Voigtländer et fils.

Dans le but d'obtenir une collection d'épreuves faites avec ses objectifs, la maison Voigtländer organise un concours dont les prix comprendront :

¹ Ces morceaux ont été ajoutés dans la 2^e édition qui vient de paraître en un volume in-12, 3 fr. 50 c.

- 1^{er} prix : un objectif photographique de la fabrique ci-dessus désignée d'une valeur de Fr. 500
- 2^{me} prix : un objectif photographique de la fabrique ci-dessus désignée d'une valeur de Fr. 375
- 3^{me} prix : un objectif photographique de la fabrique ci-dessus désignée d'une valeur de Fr. 250

Conditions :

1° Chaque concurrent devra adresser à la maison Voigtländer, à Braunschweig, avant le 1^{er} mars 1896, un choix de photographies (pas moins de quatre) tirées sur un papier quelconque. Ces épreuves seront montées sur carton et porteront au verso une légende qui sera répétée sur l'enveloppe qui les contiendra et qui portera en outre les noms du concurrent. Elles devront de plus donner l'indication de l'objectif Voigtländer employé (série et n°) ainsi que tous les détails possibles sur le diaphragme, le temps d'exposition, etc.

2° Les épreuves seront jugées d'abord d'après leur valeur technique, et en second lieu suivant leur valeur artistique.

3° Les épreuves qui auront déjà été mises en vente ou publiées seront éliminées du concours.

4° Les deux premiers prix ne pourront être gagnés que par les concurrents ayant exposé des épreuves 18 × 24.

5° Chaque exposant qui obtient un prix cède à la maison Voigtländer le droit de publication des épreuves primées. Cette dernière a de plus le droit d'acquérir toute épreuve qui lui paraîtra offrir les qualités voulues, et cas échéant, elle pourra obtenir le droit de publicité de cette épreuve moyennant une redevance qui sera à discuter.

Chaque copie sera achetée aux prix suivants :

Feuille entière	Fr. 12.50
Quart	» 10.—
Boudoir	» 5.65
Cabinet	» 2.65

Le jury sera composé de l'un des membres de la maison Voigtländer et d'un photographe portraitiste dont le nom sera indiqué plus tard. Le résultat du concours sera publié au plus tard le 8 mars 1896.

* * *

La « Revue suisse de photographie » en 1896.

A partir du prochain numéro, la *Revue* sera imprimée en caractères elzéviens, qui contribueront à lui donner un cachet plus artistique.

Nous serons toujours reconnaissants envers ceux de nos abonnés qui nous remettront de bons phototypes, devant servir aux illustrations. Ils contribueront de la sorte pour une bonne part au succès de notre *Revue*, qui est l'organe de presque toutes les sociétés photographiques de la Suisse.

Notre illustration.

La Vallée de Sixt (Haute-Savoie).

Cette charmante vue nous est remise par MM. David et Miner, photographes, à Genève, qui ont un goût tout particulier par le choix de leurs sujets. Nous aurons encore sous peu l'occasion d'en donner la preuve. MM. Bonneau et C^e sont les auteurs du tirage en similigravure.
